



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Mise en place d'un mécanisme de dépistage accéléré pour le réseau scolaire **Le gouvernement doit bouger et ça presse!**

Montréal, le 12 novembre 2020 – Alors que le nombre de cas d'infection à la COVID-19 continue de maintenir une moyenne de plus de 1 000 par jour et que les écoles sont la source de près de 30 % des éclosions qui surviennent au Québec, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exige qu'un mécanisme de dépistage accéléré de la COVID-19 pour le réseau scolaire soit mis en place dans les plus brefs délais.

Lors de la rentrée scolaire 2020, la FAE avait, entre autres, demandé au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de mettre rapidement en place un tel mécanisme en vue d'assurer la protection et la sécurité des enseignantes et des enseignants et de leurs élèves jeunes et adultes, et afin d'éviter que les établissements scolaires ne contribuent à la propagation du virus. À la lumière de la progression épidémiologique dans le réseau scolaire au Québec, l'évolution de la situation sanitaire donne raison à la FAE. « La pandémie est loin d'être maîtrisée et elle continue de sévir dans nos écoles. Il faut repenser le processus pour assurer un dépistage rapide afin de la contrer dans les établissements scolaires. La lenteur de l'obtention des résultats est un obstacle majeur, il nous faut des tests plus rapides pour ainsi éviter des bris de services éducatifs et éviter que des classes ou des écoles soient mises en quarantaine. Il est plus que temps que le ministre reconnaisse la justesse de notre demande », affirme Sylvain Mallette, président de la FAE.

Passer en mode anticipation plutôt qu'en mode réaction

La FAE constate que ses demandes relatives aux mesures sanitaires sont malheureusement toujours mises en place dans le réseau scolaire avec un pas de retard. Pensons notamment au port du couvre-visage pour les élèves de 10 ans et plus, à l'accès aux données qui permettent d'établir l'état de situation journalier dans le réseau scolaire, ainsi qu'aux documents qui ont permis aux autorités gouvernementales d'élaborer le protocole de retour à l'école. Ajoutons à cela la proposition de la FAE de préconiser un modèle d'école en alternance afin de réduire le nombre d'élèves par classe. Comme il en était question hier, cette recommandation est également portée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Faudra-t-il que la situation se dégrade davantage avant que le gouvernement cesse de s'obstiner avec les faits et écoute les recommandations d'experts? Le ministre de la Santé, Christian Dubé, a lui-même reconnu que le gouvernement aurait dû s'occuper de la ventilation dans les écoles cet été, en prévision de la rentrée. « Le nerf de la guerre face à la COVID-19 demeure l'anticipation et le gouvernement aurait avantage à tirer des leçons du passé, et ainsi à prendre des décisions en demeurant à l'écoute des gens du milieu et en s'appuyant notamment sur l'expertise des profs. Depuis le début de la pandémie, les profs proposent des solutions qui permettraient au gouvernement d'anticiper et de voir venir les choses. Malheureusement, le gouvernement s'aveugle lui-

même en voulant faire croire à la population que tout va bien dans le réseau des écoles publiques », indique M. Mallette.

La FAE réitère son engagement en vue d'assurer la protection ainsi que la sécurité des enseignantes et enseignants et continuera de proposer des solutions et des recommandations au ministre de l'Éducation et au ministre de la Santé et des Services sociaux en ce sens.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca